

Corsier, le 22 février 2021



INVITATION

Les membres de la Conférence intercommunale CoHerAn et l'ensemble des Conseillers municipaux des communes d'Anières, de Corsier et d'Hermance sont invités à une séance d'information le

Jeudi 4 mars 2021 à 19h00
salle communale de Corsier (NGS)
20, route de Corsier

A cette occasion, Maître Nicolas Wisard, Docteur en droit, avocat de l'étude BMG avocats, fera un point de situation sur les **diverses structures juridiques de l'intercommunalité pouvant s'appliquer dans le cadre de CoHerAn.**

Après un exposé ex cathedra, un large espace sera consacré aux questions des participants.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en espérant vous voir nombreux à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence intercommunale CoHerAn, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux d'Anières, de Corsier et d'Hermance, nos meilleures salutations.


Eric Anselmetti
Président